



PLAN LOCAL D'URBANISME



Bilan de la concertation



REVISION DU PLU DE DELME

Bilan de concertation au juin 2019

1. Les mesures de concertation initialement prévues

Par délibération du 1^{er} juillet 2015, complétée par la DCM du 09 septembre 2015 la commune de Delme a prescrit la révision de son PLU et a défini les modalités de concertation suivantes, conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme :

- ouverture d'un registre en mairie pour y consigner les observations,
- distribution de courrier,
- parution dans la presse,
- site internet de la commune,
- bulletin municipal.

2. Les mesures de concertation réalisées

2.1 Diffusion des informations

La commune a réalisé la **diffusion d'informations** aux étapes clés de l'élaboration du PLU.

Bulletins municipaux

La commune a informé sur l'état d'avancée de l'étude dans différents numéros du bulletin municipal. (extraits joints ci-après)

Année 2015 : Bulletin municipal (article page 2) distribué *en décembre* aux administrés dans les boîtes aux lettres

Année 2016 : Bulletin municipal (article page 2) distribué *en décembre* aux administrés dans les boîtes aux lettres

Année 2017 : Bulletin municipal (article page 5) distribué *en décembre* aux administrés dans les boîtes aux lettres

Année 2018 : Bulletin municipal (article page 5 et 3^{ème} de couverture) distribué en mars 2019 aux administrés dans les boîtes aux lettres

Site internet et panneau lumineux

Information sur le site internet depuis le lancement de la

Information sur le panneau lumineux de l'ébauche du PLU depuis le 1^{er} décembre 2018

2019 : Information réunion publique par distribution dans les boites aux lettres et sur le panneau lumineux

2.2 Réunion publique

La commune a réalisé **une réunion publique**, animée par Mme GOUGELIN du bureau d'études ECOLOR :

le 25 avril 2019 à 20h00 à Delme.

Cette réunion a permis de présenter le projet de PLU : diagnostic, PADD, zonage et règlement.

Cette réunion a été annoncée par voie d'affichage, sur le site internet de la commune, par un article paru dans le Républicain lorrain et par une distribution dans les boîtes aux lettres.

2.3 Cahier de concertation

La commune a mis à disposition un cahier de concertation depuis septembre 2015 sur lequel aucun habitant ne s'est exprimé.

Des habitants sont venus en mairie consulter le plan de zonage du futur PLU mais n'avaient de remarques à écrire dans le cahier de concertation.

2.4 Concertation avec les personnes publiques associées

La concertation avec les personnes publiques associées a été anticipée au maximum, en amont de la sollicitation officielle, l'UDAP a notamment été associé lors des réunions de travail sur le règlement.

Réunion avec les exploitants agricoles et la chambre d'agriculture :

le 3 juin 2016 : identifier les projets d'extension et de diversification.

1ère réunion des Personnes Publiques Associées du 21 mars 2017

présentation du diagnostic et du PADD,

2^{ème} réunion des Personnes Publiques Associées du 8 mars 2019,

présentation du projet de PLU, règlement et zonage.

3. Conclusion

La concertation s'est maintenue de manière continue durant tout l'élaboration du PLU.

La commune a tenu à associer l'ensemble de la population, ainsi que les personnes publiques intéressées, notamment par l'intermédiaire de réunions publique ou techniques, par la publication d'articles et la diffusion des bulletins municipaux.

Les modalités de concertation prévues par le Conseil Municipal ont été respectées tout au long de la procédure. Chacun de ces outils s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à leur manière, d'informer, de débattre ou de communiquer. L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'enrichir le projet de PLU.

Ce bilan de concertation a été lu et approuvé lors du Conseil Municipal du 26 juin 2019.

Fait à Delme, le 26 juin 2019



Le Maire
M Roland GEIS